



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS_IR_RG

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP ANGOULEME
SAID CONFOLENS
4 RUE FONTAINE DES JARDINS
16500 CONFOLENS

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 13 26 802 001 210
Déclarant 2 (C) : 07 48 855 983 302

Référence de l'avis : 21 16 A127771 58

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

FRESSANGE

16450 ST LAURENT DE CERIS

Numéro FIP : 160 54 17 9200886789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 16002

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP ANGOULEME
SAID CONFOLENS
1 RUE DE LA COMBE TSA 97060
16025 ANGOULEME CEDEX

VILLAUTREIX PHILIPPE
OU VILLAUTREIX MAGALIE
FRESSANGE
16450 ST LAURENT DE CERIS

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Revenu fiscal de référence :

2 445

Nombre de parts :

2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal : 13 26 802 001 210

Impôt sur les revenus de 2020

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : VILLAUTREIX

Déclarant 2 - Nom de naissance : DUROCHER

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50
Détail des revenus				
Revenus agricoles déclarés.....			Déclar. 2 2034 2441	Total 2441
Rev. agri. hors quotient imposables ⁵				
Revenus agricoles imposables du foyer, hors quotient				2441
Revenu brut global.....				2441
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				2441
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	4
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt proportionnel.....				+ 1
Montant net de votre imposition.....				1
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû ⁵³ :				* 0
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				2445
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				4
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :				
Plafond total de 2019.....	Déclar. 1 15810	Déclar. 2 15810	Enfant(1)	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	3923		0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973	+ 0	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052	+ 0	0

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	= 16062	= 4114

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401